



# Le projet éducatif

Le collège de Bois-de-Boulogne, en vertu de la loi québécoise sur les cégeps, a pour fin de « dispenser l'enseignement général et professionnel de niveau collégial ». Il met en place les programmes d'études supérieures, techniques comme préuniversitaires; il confie les cours à des professeurs attirés; il soutient leur enseignement en s'adjoignant des conseillers professionnels compétents en pédagogie, en orientation, en psychologie; il planifie l'amélioration de la réussite scolaire des étudiants; il assure l'évaluation des apprentissages et en prépare la sanction finale auprès du ministre; il se dote du personnel, des services et des installations adéquats; il conclut des ententes avec des établissements d'enseignement ou autres partenaires publics ou privés.

Sa mission, le Collège l'accomplit à l'intérieur de la marge d'autonomie que lui confère la loi, en fonction d'une histoire et d'un dynamisme qui lui sont propres et en réponse aux besoins ou aux caractéristiques de la population qu'il dessert. Envisagées sous le rapport de l'étudiant à former, la culture et l'action du Collège sont marquées par un certain nombre de valeurs et d'engagements qui composent ce qu'il est convenu d'appeler son « projet éducatif ».

## Une formation intégrale de qualité

L'étudiant<sup>1</sup> est accueilli au collège de Bois-de-Boulogne à un triple titre : comme personne libre et responsable, comme citoyen toujours plus éclairé et comme professionnel en devenir. La formation que le Collège offre, les services qu'il assure, les activités physiques, sportives, culturelles, artistiques et scientifiques qu'il organise, le milieu même qu'il constitue ont pour raison d'être et horizon ce développement intégral des étudiants.

Réciproquement, c'est dans cette perspective intégrale de formation personnelle, civique et professionnelle que les étudiants s'engagent à acquérir les connaissances, habitudes et compétences requises.

Ils réalisent aussi une étape majeure d'intégration sociale. La population étudiante de Bois-de-Boulogne est de provenance culturelle variée. Elle ne se rencontre pas moins dans un même milieu d'intégration à la société québécoise qu'expriment, entre autres, le cursus commun de formation générale et le caractère public de l'institution collégiale.

La qualité de la formation dispensée à Bois-de-Boulogne est garantie par le maintien d'exigences optimales chez les étudiants comme chez les enseignants, joint à une vigilance pédagogique soutenue et à des mesures diversifiées d'aide à l'apprentissage.

<sup>1</sup> Tout au long du texte, le terme « étudiant » est utilisé dans son acception habituelle, sans intention de discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.



## Les valeurs prééminentes

Le collège de Bois-de-Boulogne se reconnaît dans les valeurs suivantes, balises et âme de son « projet éducatif ». Ces valeurs se complètent, se définissent l'une par l'autre, s'accomplissent en somme dans la tension qui les unit. Ce sont :

- **l'innovation** et la poursuite de **l'excellence**;
- **l'engagement** et le **respect** de soi, des autres et de l'institution;
- **l'intégrité** de la personne et **l'équité** à l'égard de chacun.

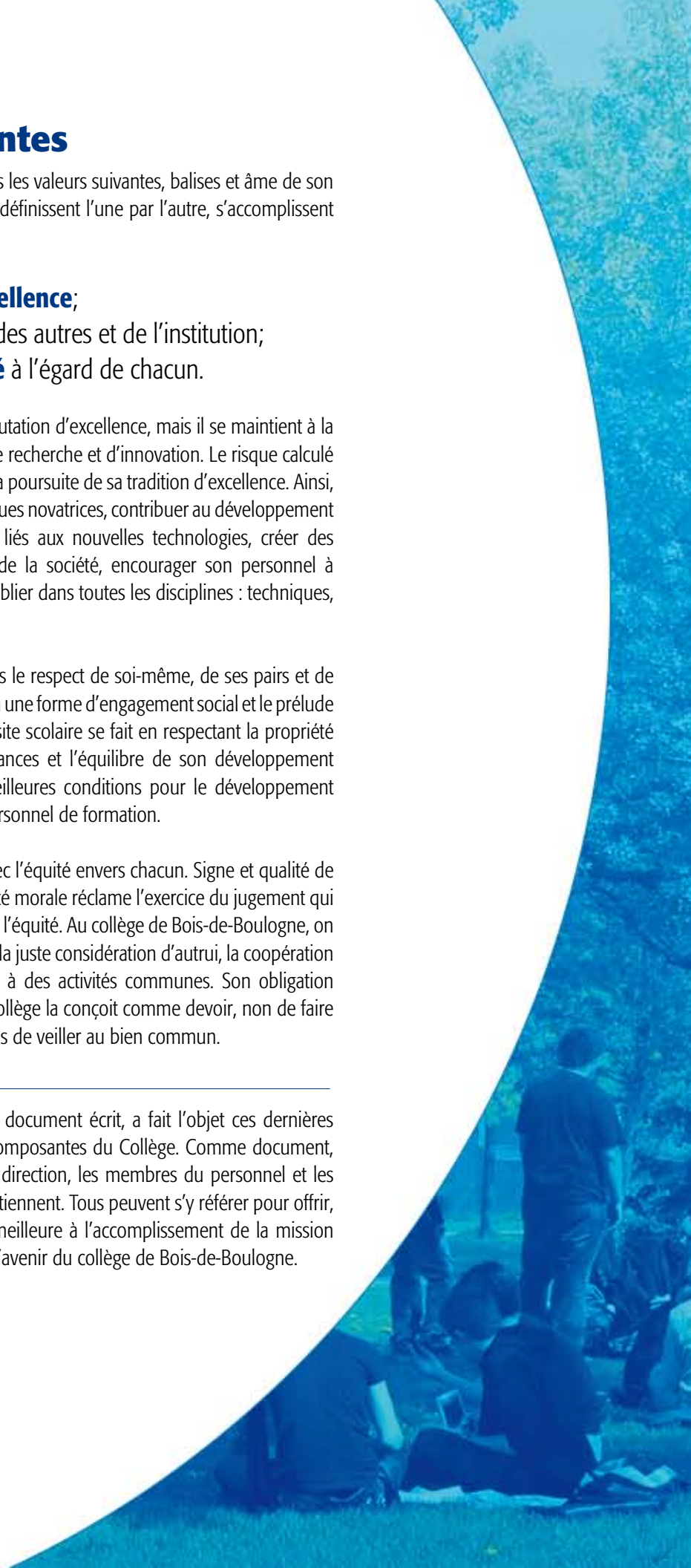
Le collège de Bois-de-Boulogne est fier de sa réputation d'excellence, mais il se maintient à la hauteur de cette réputation par un effort voulu de recherche et d'innovation. Le risque calculé du nouveau menace moins qu'il ne conditionne la poursuite de sa tradition d'excellence. Ainsi, le Collège sait recourir aux expériences pédagogiques novatrices, contribuer au développement de moyens d'enseignement et d'apprentissage liés aux nouvelles technologies, créer des programmes d'études en prise sur l'évolution de la société, encourager son personnel à réaliser des projets, à faire des recherches et à publier dans toutes les disciplines : techniques, sciences, arts, lettres, pédagogie.

L'étudiant s'engage dans son projet d'études dans le respect de soi-même, de ses pairs et de l'institution. L'engagement dans ses études est déjà une forme d'engagement social et le prélude à des responsabilités dans la collectivité. Sa réussite scolaire se fait en respectant la propriété et la réputation de l'institution, l'égalité des chances et l'équilibre de son développement personnel. Le Collège s'engage à réunir les meilleures conditions pour le développement intégral des étudiants en respectant leur choix personnel de formation.

L'intégrité morale de la personne se conjugue avec l'équité envers chacun. Signe et qualité de l'engagement, et non fruit de l'isolement, l'intégrité morale réclame l'exercice du jugement qui tient compte de chacun et de l'ensemble et tend à l'équité. Au collège de Bois-de-Boulogne, on entend qu'elle se développe et se consolide dans la juste considération d'autrui, la coopération effective avec les pairs et la participation loyale à des activités communes. Son obligation institutionnelle d'équité à l'égard de chacun, le Collège la conçoit comme devoir, non de faire droit à toutes les revendications particulières, mais de veiller au bien commun.

---

Ce projet éducatif, d'abord en acte avant d'être document écrit, a fait l'objet ces dernières années de consultations expresses auprès des composantes du Collège. Comme document, il consigne et reflète les finalités qui unissent la direction, les membres du personnel et les étudiants et sous-tendent les rapports qu'ils entretiennent. Tous peuvent s'y référer pour offrir, dans leur domaine respectif, la contribution la meilleure à l'accomplissement de la mission commune et inscrire dans la perspective voulue l'avenir du collège de Bois-de-Boulogne.





**Collège  
de Bois-de-Boulogne**

10555, avenue de Bois-de-Boulogne  
Montréal (Québec) H4N 1L4  
[www.bdeb.qc.ca](http://www.bdeb.qc.ca)

IN et EXCELLENCE • INNOVATION et EXCELLENCE • ENGAGEMENT et RESPECT • INTÉGRITÉ et ÉQUITÉ • INNOVATION